



Strasbourg le 18 mars 2015

COMPTE RENDU DU CTL DU 17 MARS 2015.

Ce mardi 17 mars 2015, s'est tenu un CTL dont voici les principales informations à retenir :

1) Budgets 2014 et 2015.

S'agissant du budget 2014, le point essentiel à retenir est que le montant des ressources de la direction a été de 9 129 192 €, dont 1 578 000 € d'abondement débloqués par la DG fin novembre.

De même, pour 2015, le montant prévisionnel des ressources est de 6 628 646 €.

En clair, pour la quatrième année consécutive, on nous a présenté un budget insuffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses de la direction au-delà des mois de septembre-octobre.

Solidaires Finances Publiques ne peut que condamner cette présentation « truquée », initiée par la DG, des budgets qui oblige les directions locales à prier que la DG daignera, en fin d'année, leur accorder les abondements supplémentaires qui permettront de faire face à l'ensemble des dépenses.

S'agissant des dépenses, quelques points saillants sont à remarquer :

- les économies sur le poste affranchissement sont arrivées au « taquet ». Solidaires Finances Publiques a déploré l'envoi de pièces de procédure en courrier simple, ce qui entraîne une rupture de l'égalité de traitement des contribuables (si celui-ci se soumet, tant pis pour lui ; s'il proteste, on laisse tomber).
- Nous avons pris acte des efforts faits par la direction, malgré la faiblesse des crédits disponibles, en matière de travaux visant à améliorer la sécurité et les conditions de vie au travail des agents. Rappelons que, depuis l'année dernière, les travaux lourds sont financés sur le budget 309 qui est géré par le Préfet, lequel est, de ce fait, chargé de répartir la pénurie entre les différentes administrations.

2) Bilan de la formation professionnelle 2014.

Sur ce sujet, il convient surtout de rappeler que les agents intéressés pour suivre un stage, y compris ceux dispensés par le CHSCT, doivent s'inscrire sur l'application GASEL via le chef des service ; d'où l'importance, lors de l'entretien d'évaluation, de faire le point sur ses besoins de formation.

La démarche est la même pour celles et ceux qui souhaitent devenir formateurs.

La seule nouveauté à noter est le développement de l'e-formation. Celle-ci sera dispensée dans des salles dédiées, et non sur le poste de travail de l'agent. Pour les sites ne pouvant disposer de telles salles, l'agent pourra accéder à celle du site le plus proche de sa résidence personnelle ou professionnelle, la réservation se faisant via Ulysse 67. Pour les agents devant se former sur un autre site que celui où ils travaillent, l'autorisation d'absence sera d'au moins une demi-journée, même si l'e-formation ne dure qu'une ou deux heures.

Solidaires Finances Publiques a rappelé son attachement aux formations présentiellees, car elles permettent un véritable échange entre formateurs et stagiaires. L'e-formation doit être un complément aux formations traditionnelles, et pas un substitut à moindres coûts.

3) Actualité immobilière.

Quelques points saillants :

Le déménagement du CFP d'Illkirch est prévu au 1^o février 2016.

Des travaux sont prévus à Schiltigheim en vue d'accueillir la trésorerie collectivités.

Les travaux pour l'accueil des SIE au 35 avenue des Vosges ont commencé (les guichets sont en cours de confection chez le menuisier, leur installation étant prévue sur une ou deux journées) ; livraison prévue en avril.

L'accueil du CFP de Haguenau va être refait.

Solidaires Finances Publiques insiste sur la nécessité de consulter les agents lors de l'élaboration des plans (ni avant, ni après), afin de prendre en compte leurs besoins.

4) Equipe Départementale de Renfort.

L'EDR remplace les ex EDRA issus de la DGI et l'équipe de renfort de la DGCP.

Les règles de gestion seront harmonisées au 1^o septembre 2015.

L'affectation se fera suivant la procédure suivante : la direction locale présélectionne, suite à appel à candidature, un certain nombre d'agents (le vivier). Ceux-ci doivent ensuite demander leur affectation à l'EDR via le mouvement de mutation national ; ils seront prioritaires et le classement au sein du vivier se fera en fonction de l'ancienneté administrative, les agents étant affectés sans résidence. Néanmoins, une résidence « fictive » leur sera attribué au niveau local, à savoir le site le plus proche de leur résidence personnelle. Les frais de déplacement seront remboursés à partir du domicile personnel. Si l'agent est en renfort sur sa résidence « fictive », il n'a pas droit à ces remboursements.

5) Rapport d'activité 2014.

Les résultats de la direction sont, une fois de plus, excellents.

M. RIQUER a tenu a remercié les agents en précisant que ces résultats n'ont été obtenus que grâce à leur implication. Il a précisé que ces résultats étaient néanmoins fragiles, compte tenu de la situation dans les services.

« Fragiles », c'est le moins que l'on puisse dire !

Les emplois existants sont insuffisants pour remplir nos missions. Et, comme si cela ne suffisait pas, 52 emplois étaient vacants au 31/12/2014 (25 C et 27 B), que la DG a compensé par 3 recrutements complémentaires (1 PACTE et 2 contractuels handicapés). Quelle générosité !

Bref, les indicateurs sont excellents, et les agents vont dans le mur !

La DGFIP mourra en bonne santé !

6) Points divers.

- Solidaires Finances Publiques a rappelé la situation de détresse du CFP de Wissembourg. Sur ce sujet, la direction est dans le déni le plus total ! Une visite du CHSCT est prévue sur le site début avril. Nous verrons bien qui a raison !

- S'agissant de la mise en place des nouvelles régions, M.RIQUER a précisé que celle-ci ne devrait impacter que marginalement la DRFiP, nos missions étant essentiellement de niveau départemental ou supra régional.

- Sur la suppression de la prime d'intéressement de 150 €, il s'agit d'une décision fonction publique. M. RIQUER a précisé qu'un groupe de travail national serait mis en place afin de déterminer les modalités qui permettraient de restituer les montants correspondants aux agents de la DGFIP. Pour Solidaires Finances Publiques, c'est 150 € pour tout le monde ; déjà que nos salaires sont gelés depuis 4 ans, faut arrêter de nous prendre pour des vaches à lait !

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 67 au CTL.